Document:

la prose d'un proviseur

(communiqué par A.F. Lesacher)

Qu'en termes élégants ...



Un pli cacheté en 1840

- Pas de timbre mais deux taxes :

 pour l'expéditeur à Rennes
 pour le destinataire à Cancale
- Délai d'acheminement : un jour

« Je ne crois pas devoir attendre l'époque des notes trimestrielles pour vous prévenir que M. votre fils ne répond poins aux espérances qu'il nous avait fait concevoir. Sa conduite es[t] for[t] légère, quelquefois peu réfléchie; son travail et ses progrès en souffrent. Je l'ai prévenu que j'allais vous en écrire. Il y a de la ressource avec cet enfan[t] étourdi. Veuillez donc joindre vos efforts aux nôtres, e[t] sans doute nous le ramènerons à de meilleurs sentiments, à la conscience de ses véritables intérêts.

Agréez, je vous prie, monsieur, l'expression de nos sentimen[t]s les plus distingués »

Camaret

(M. Camaret a été proviseur du Collège Royal de 1840 à 1842.)

Collège Royal de Rennes. Je ne Bon pa Dovoir alludne lifey Des note trimertielles pora vou 1 1/a On the restours rameneron a De mei lleur. Sontimens a la una aver a su mintotas citivit agray, gover pais, Monsieur, l'infustions